



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

FONDS D'INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES (FIE) – LA MRC LANCE SON 1^{ER} APPEL DE PROJETS

Ville-Marie, le 9 février 2017 – La MRC de Témiscamingue lance son premier appel de projets dans le cadre du Fonds d'initiatives environnementales (FIE). Ce nouveau fonds vise à supporter les organisations qui réalisent des actions concrètes pour une meilleure gestion des matières résiduelles (GMR) lors de leur événement et/ou les organismes qui désirent améliorer leur GMR.

Les organismes à but non lucratif et les établissements scolaires sont admissibles à ce fonds. Les projets présentés doivent obligatoirement financer la gestion des matières résiduelles sur le territoire du Témiscamingue et prioriser les 3RV-E dans l'ordre suivant :

- | | |
|---------------------------|------------------|
| 1) Réduction à la source; | 4) Valorisation; |
| 2) Réemploi; | 5) Élimination. |
| 3) Recyclage; | |

À noter que le montant maximal accordé par demande ne pourra excéder 50 % du coût des dépenses en gestion des matières résiduelles ou jusqu'à concurrence de 2 000 \$. Le budget maximal dont la MRC dispose pour ce fonds est de 10 000 \$.

L'appel de projets se termine le **vendredi 28 avril 2017 à 16 h**; les projets reçus après cette date et heure ne seront pas admissibles. Les projets doivent se réaliser sur une période maximale d'un an, mais peuvent s'échelonner sur plus d'une année financière, c'est-à-dire que les événements se tenant entre le 1^{er} janvier 2018 et le 28 avril 2018 peuvent également soumettre des projets pour cette période.

Pour toutes questions, la MRCT invite la population à consulter son site internet www.mrctemiscamingue.org/fie ou à joindre la Directrice du Centre de valorisation, M^{me} Katy Pellerin, à l'Écocentre de Fabre au 819 634-2233 poste 23.

« Ce nouveau Fonds d'initiatives environnementales permettra d'encourager les organismes et les établissements scolaires à poser des gestes concrets, afin d'améliorer la gestion des matières résiduelles générées sur le territoire, et ainsi continuer les efforts réalisés par la MRC à promouvoir le tri des différentes matières, tout en participant collectivement à la réduction des coûts. J'invite donc les organismes admissibles à déposer leur candidature et à soumettre un projet. Une fois l'appel de projets terminé, un comité d'analyse présentera les demandes au Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) pour recommandations au conseil des maires. », de souligner le préfet de la MRC de Témiscamingue, monsieur Arnaud Warolin.

- 30 -

Source :
Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
819 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Informations :
Katy Pellerin
Directrice du Centre de valorisation
MRC de Témiscamingue
819 634-2233, poste 23
katy.pellerin@mrctemiscamingue.qc.ca